

Date: 31 août 2021
Heure: 19 h 30
Lieu: Pavillon municipal

Procès-verbal

Présences :

Isabelle Tanguay	Administrateur (District 1)
Louise Ouellet	Administrateur (District 2)
Mélanie Veilleux	Administrateur (District 3)
Édith Tremblay	Administrateur (District 4)
Denise Caron	Administrateur (District 5)
Marc Lemay	Administrateur (Ressources humaines, gouvernance)
Vacant	Administrateur (Communautaire, sportif, culturel)
Éric Chouinard	Administrateur (Ressources financières, matérielles)
Claude Breault	Administrateur (Municipal, santé)
Marc-Antoine Rioux	Administrateur (18 à 35 ans)
Sylvie Michaud	Administrateur (Personnel de direction d'établissement)
Christiane Séguin	Administrateur (Personnel d'encadrement)
Manon Morin	Administrateur (Personnel professionnel)
Vacant	Administrateur (Personnel enseignant)
Cynthia Belzile	Administrateur (Personnel de soutien)
Julie Thibault	Observatrice (Personnel d'encadrement, membre non-votant)
Nancy Couture	Directrice générale
Vincent Pelletier	Directeur général adjoint (Secrétaire général)

**Absence
motivée :** Aucune

Invités :	Emmanuelle Ouellet	Directrice du Service des finances
	Claudine Beaulieu	Directrice de centres
	Luc Soucy	Directeur adjoint FP
	Carl Moreau	Directeur adjoint FGA
	Julie-Soleil Leclerc-Tremblay	Conseillère pédagogique

1. Ouverture de la séance et constatation des présences

La séance débute à 19 h 34 et tous les membres du conseil d'administration sont présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Breault **et RÉSOLU** :

QUE l'ordre du jour soit adopté en y ajoutant le point suivant :

10.1 : Déclaration de conflits d'intérêts des administrateurs et des dirigeants;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 070 – 2021-08-31

3. Approbation et suivi au procès-verbal de la dernière séance

La présidente survole le procès-verbal de la séance du 15 juin dernier. La directrice générale donne le suivi de certains points et après discussions, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par monsieur Éric Chouinard **et RÉSOLU** :

QUE le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 15 juin 2021, puisque les administrateurs en ont reçu copie au moins six (6) heures avant la tenue de la présente séance du conseil d'administration;

QUE le procès-verbal de la séance du 15 juin 2021 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 071 – 2021-08-31

4. Période de questions du public

Aucun public n'est présent.

5. Agenda de consentements (approbation)

Aucun élément n'est présenté sous cette rubrique.

6. Information des comités et recommandations

6.1. Comité de gouvernance et éthique

Madame Isabelle Tanguay, présidente du comité de gouvernance et éthique, donne un compte-rendu des sujets abordés lors de la rencontre du comité qui

s'est tenue immédiatement avant la présente séance du conseil d'administration.

Elle précise que le comité produira un outil au cours de la présente année scolaire qui permettra aux membres du conseil d'administration de procéder plus adéquatement à l'évaluation des rencontres du conseil d'administration.

Finalement, madame Tanguay informe les membres du conseil d'administration qu'ils doivent terminer leur formation obligatoire pour siéger au CA. Elle précise que tous les administrateurs recevront individuellement par courriel l'état d'avancement de leur formation et invite ceux n'ayant pas complété la formation à le faire au cours des prochaines semaines.

6.2. Comité de vérification

Monsieur Éric Chouinard, président du comité de vérification, donne un compte rendu des sujets étudiés lors de la rencontre du comité qui s'est tenue immédiatement avant la présente séance du conseil d'administration.

Le principal élément abordé est :

- ✓ Le budget 2021-2022. Monsieur Chouinard précise que Madame Emmanuelle Ouellet, directrice des finances, utilise une nouvelle formule de présentation du budget qui permettra aux administrateurs de bien cibler les différents enjeux budgétaires du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs. Elle en fera la démonstration un peu plus loin lors de la présente séance.

6.3. Comité des ressources humaines

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

6.4. Comité consultatif de transport

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration. La prochaine rencontre aura lieu le 21 septembre 2021.

7. Points d'informations générales et orientations stratégiques

7.1. Poste à pourvoir au conseil d'administration

Monsieur Vincent Pelletier, directeur général adjoint, nous informe que le poste de membre non-votant représentant le personnel d'encadrement a été comblé par madame Julie Thibault, directrice des Services éducatifs. Cette dernière a été élue par ses pairs au cours des dernières semaines. Les membres du CA souhaitent la bienvenue à madame Thibault qui est présente à la rencontre.

Monsieur Pelletier nous informe également que le poste d'administrateur représentant le personnel enseignant doit également être comblé. Il explique qu'étant donné que cette personne doit être membre d'un conseil d'établissement (CÉ) et que les AGA desdits CÉ se tiendront en septembre, des démarches seront entamées au début octobre afin de solliciter les enseignants membres des différents CÉ admissibles à soumettre leur candidature au CA. Si plus d'une candidature est soumise, il y aura un processus électif enclenché parmi les enseignants admissibles. La personne élue siégera à la prochaine rencontre du CA prévue le 19 octobre prochain.

Monsieur Pelletier nous informe également que le poste d'administrateur issu du milieu communautaire, sportif ou culturel doit également être comblé. Il précise qu'au cours des prochains jours, un appel de candidatures sera acheminé à la population via différents médiums de communication. Il précise que ce sont les membres parents et les membres du personnel qui doivent désigner les membres de la communauté. Dans ce contexte, il est convenu de réunir les 9 membres concernés dans une rencontre Teams au début du mois d'octobre afin de désigner l'administrateur issu du milieu communautaire, sportif ou culturel en fonction des candidatures reçues. La personne désignée siégera à la prochaine rencontre du CA prévue le 19 octobre prochain.

7.2. Suivi demande Ville de Dégelis

Madame Nancy Couture nous informe qu'elle a rencontré monsieur Sébastien Bourgault, directeur général de la Ville de Dégelis, en compagnie de monsieur Vincent Pelletier le 17 août dernier. Lors de cette rencontre, il a été question de régulariser la situation et de céder à la Ville de Dégelis la portion de terrain appartenant au Centre de services scolaire qui héberge une partie du bâtiment du Centre communautaire de Dégelis.

Madame Couture a également démontré l'ouverture du CSSFL à accorder un bail emphytéotique à la Ville de Dégelis sur présentation de projet visant à améliorer les infrastructures sportives qui se situent sur le terrain du CSSFL.

Finalement, il a été convenu de tenir une autre rencontre à l'automne afin de notamment revoir l'entente de partenariat entre le CSSFL et la Ville de Dégelis pour l'utilisation des infrastructures sportives et culturelles scolaires municipales.

7.3. Entente avec les municipalités

Madame Nancy Couture nous informe que monsieur Michel Barrière, directeur des ressources informationnelles, a rencontré madame Michelle Caron, agente de projets et responsable des ententes de délégation de la MRC du Témiscouata pour lui présenter un projet d'entente entre le CSSFL et les municipalités du territoire. Cette dernière rencontrera le conseil des maires de la MRC de Témiscouata le 13 septembre prochain afin de présenter ce projet d'entente entre les CSSFL et les municipalités concernées. Cette entente vise à ce que le CSSFL offre différents services en support informatique tels que la téléphonie

IP, le support aux usagers, l'hébergement de serveurs, etc. La directrice générale nous informe que plus de détails seront disponibles pour les administrateurs lors de la prochaine rencontre.

7.4. Médaille de la Gouverneure générale

Madame Nancy Couture nous informe que le CSSFL n'a toujours pas reçu les médailles de la Gouverneure générale devant être remises aux élèves des différentes écoles secondaires ayant obtenu la meilleure moyenne générale en cinquième secondaire. Dans ce contexte, nous ne pouvons tenir de cérémonie officielle pour souligner les élèves méritants. Madame Couture indique que les récipiendaires en sont avisés et que différentes options sont sur la planche à dessin du personnel du Service des communications afin d'adopter une nouvelle formule dans les prochains mois pour reconnaître l'excellence de ces élèves.

7.5. Rentrée scolaire - COVID

Madame Nancy Couture nous dresse un aperçu de la rentrée scolaire 2021-2022 et des différentes consignes sanitaires à appliquer en lien avec la prévention de la propagation de COVID-19. Somme toute, elle constate un allègement des mesures pour les élèves et le personnel.

Madame Christiane Séguin, responsable du dossier Covid au CSSFL, souligne l'excellent taux de vaccination des élèves de 12 ans et plus dont près de 80 % ont déjà reçu une deuxième dose du vaccin. Elle termine en indiquant que des tests rapides pourraient être déployés à l'automne dans les écoles tandis que la campagne de sensibilisation à la vaccination se poursuit avec nos partenaires du CISSS.

La directrice générale précise que si des cas de COVID sont déclarés dans les écoles, la santé publique priorisera le maintien de la présence à l'école des élèves et du personnel en contact avec un cas positif en ajoutant certaines mesures sanitaires comme le port du masque en classe pour une certaine période.

8. Dossiers à être adoptés

8.1. Budget 2021-2022

À la suite de la présentation du budget du CSSFL 2021-2022 par madame Emmanuelle Ouellet, directrice des finances, la résolution suivante est adoptée :

ATTENDU QUE conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (chapitre I-13.3), le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2021-2022;

ATTENDU QUE ce budget prévoit un déficit d'exercice de 490 417 \$ et que ce montant est inférieur à la limite d'appropriation de l'excédent accumulé

représentant 15 % de l'excédent accumulé au 30 juin 2020 exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux au 30 juin 2020;

ATTENDU QUE le produit de la taxe scolaire au montant de 1 966 339 \$ a été établi en prenant en considération :

- ✓ une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 45 635 611 \$;
- ✓ un nombre de 18 646 immeubles imposables de plus de 25 000 \$, et :
- ✓ le taux de 0,1054 \$ du 100 \$ d'évaluation fixé par le ministre pour la taxe scolaire 2021-2022.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Éric Chouinard, et **RÉSOLU** :

QUE le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette prévoyant des revenus de 74 910 129 \$ et des dépenses de 75 400 546 \$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 072 – 2021-08-31

8.2. Proposition d'entente avec Desjardins 2021-2022 à 2023-2024

Madame Emmanuelle Ouellet, directrice des finances, nous présente brièvement l'entente proposée par Desjardins pour le renouvellement des services bancaires pour les trois prochaines années. Après délibérations sur le sujet, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT la nécessité de faire une mise à jour sur les frais des services bancaires qui doivent s'appliquer pour le Centre de services scolaire;

IL EST PROPOSÉ par madame Mélanie Veilleux, et **RÉSOLU** :

QUE le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs accepte l'entente sur les services bancaires établie pour les trois prochaines années avec l'institution bancaire Desjardins, comme présentée séance tenante par la responsable du Service des finances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 073 – 2021-08-31

8.3. Acte d'établissement des Jolis-Vents

Madame Nancy Couture nous informe que l'acte d'établissement des Jolis-Vents pour l'École de St-Clément doit être modifié puisque depuis son adoption au printemps dernier, des services éducatifs seront finalement offerts au préscolaire en 2021-2022 à l'École de St-Clément. L'acte d'établissement doit donc être modifié afin d'informer le ministère de l'Éducation et ainsi obtenir le financement adéquat. À la suite de la présentation de madame Couture, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que l'École de Saint-Clément offrira des services éducatifs au préscolaire avec l'ouverture d'une nouvelle classe de maternelle 4 ans temps plein multiâge en 2021-2022;

IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Tanguay, et **RÉSOLU** :

QUE le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs modifie l'Acte d'établissement et ajoute l'ordre d'enseignement préscolaire comme services éducatifs dispensés à l'École de Saint-Clément (713017) dans l'acte d'établissement des Jolis-Vents pour l'année scolaire 2021-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 074 – 2021-08-31

8.4. Entente de terrain École des Moussaillons, les Habitations St-Honoré et la Villa St-Honoré

Ce point est reporté à une rencontre ultérieure.

9. Rapports des directions de service

9.1. FGA, FP et Service aux entreprises

La présidente invite madame Claudine Beaulieu, directrice de centres et son équipe, à présenter son Service, à en expliquer sa mission et son mandat au CSSFL.

Les administrateurs échangent sur le sujet.

10. Affaires diverses

10.1. Déclaration de conflits d'intérêts des administrateurs et des dirigeants

Monsieur Vincent Pelletier distribue aux administrateurs le formulaire de déclaration de conflits d'intérêts des administrateurs et des dirigeants devant être rempli annuellement. Ces derniers remplissent ledit formulaire et le remet à monsieur Pelletier à la fin de la présente rencontre.

11. Bons coups

Madame Nancy Couture nous informe qu'un élève de l'École secondaire de Trois-Pistoles, Émile Saulnier, élève en UEI, a reçu le 28 août dernier une bourse de 250\$ associée au Fonds 1804 visant à soutenir et reconnaître la persévérance scolaire et la réussite éducative des jeunes particulièrement ceux issus des minorités ethnoculturelles. Madame Couture nous informe que le journal l'Horizon des Basques a couvert l'événement et offrira une belle visibilité à notre élève méritant.

12. Huis clos

Aucun huis clos ne s'est tenu.

13. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 29.

Édith Tremblay, présidente

Vincent Pelletier, secrétaire général